

Développement durable

Danse Laurentides s'engage à tenir des pratiques qui respectent un développement durable de ses activités et de ses impacts, considérant les principes suivants :

SANTÉ ET QUALITÉ DE VIE

Les personnes, la protection de leur santé physique, sociale et mentale et l'amélioration de leur qualité de vie sont au centre des préoccupations relatives au développement durable.

PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

La protection et l'amélioration de la qualité de l'environnement, du patrimoine naturel et de la diversité biologique font partie intégrante du processus de développement durable. Les modes de production et de consommation doivent être conçus de manière à limiter le gaspillage et l'épuisement des ressources et, de manière plus générale, à réduire au minimum leurs répercussions défavorables sur la société et l'environnement.

PROTECTION ET RECONNAISSANCE DU PATRIMOINE CULTUREL

La protection et la reconnaissance de la valeur du patrimoine culturel font partie intégrante du processus de développement durable.

PRÉCAUTION

L'absence de certitudes, compte tenu des connaissances techniques et scientifiques du moment, ne doit pas retarder l'adoption de mesures effectives et appropriées visant à prévenir un risque de dommages graves et irréversibles à l'environnement.

EFFICACITÉ ÉCONOMIQUE

Les pratiques de gestion doivent encourager l'innovation et l'efficacité. Elles doivent être génératrices d'une prospérité économique favorisant l'évolution sociale et l'amélioration de la qualité de l'environnement.

PARTICIPATION ET TRANSPARENCE

Les stratégies entreprises par Danse Laurentides doivent s'appuyer sur la participation des membres de la communauté, la mise en place de partenariats et la transparence de la démarche.

RESSOURCES ET FOURNISSEURS

Danse Laurentides s'approvisionne auprès de fournisseurs qui respectent une approche durable de l'économie et de l'environnement.